



# La Lettre de l'AFASPA

Janvier 2023

Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique  
13 rue Pierre et Marie Curie 93170 BAGNOLET  
courriel : afaspanationale@gmail.com / site Internet : www.afaspa.com

## LE POUVOIR MAROCAIN DANS LA TOURMENTE

Le voile de pudeur médiatique qui protégeait le pouvoir marocain se déchire peu à peu dans notre pays fidèle à « son ami le roi ». Difficile de ne pas parler des infos qui sortent sur la stratégie marocaine à Bruxelles et Strasbourg. Les grands médias sont un peu moins frileux, même s'ils n'invitent pas sur les plateaux des personnes qui pourraient appuyer là où ça fait mal.

A la mi-janvier Rachid M'Barki a été évincé du *Journal de la nuit* qu'il présentait sur BFMTV. Il est soupçonné d'avoir reçu des « rémunérations en liquide » pour diffuser des images et propos en se dispensant de suivre « les circuits de validation habituels ». Des contenus relatifs au Maroc et au Sahara occidental, comme un publi-reportage promotionnel sur un forum économique organisé en territoire occupé que les entreprises espagnoles avaient boudé selon le journal *El Confidential*. Rachid M'Barki concluait le document en indiquant que les relations entre l'Espagne et le Maroc étaient facilitées par la « reconnaissance espagnole du Sahara marocain » ce qui est tout autre que de « soutenir le plan défendu par Rabat ».

Ces derniers jours est ressorti sur les réseaux sociaux le courrier confidentiel du 4 janvier 2013 de l'ambassadeur marocain auprès de l'Union européenne à son Ministre hiérarchique « Objet : Maroc/PE Plan d'action à l'égard du Parlement européen ». (Document révélé parmi les milliers de câbles diplomatiques piratés et diffusés en 2015 sous le pseudo anonyme Chris Colman).

Les 8 pages du courrier du zélé ambassadeur, détaillent les modalités du programme dont l'objectif est de « contrecarrer l'activisme croissant de nos adversaires au sein du P.E. (...) Le président de la délégation Maghreb-UE, M. Antonio Panzeri a accueilli favorablement cette initiative et nous a assurés de son soutien pour sa concrétisation ». Ledit Panzeri étant qualifié page 5,

« d'ami proche du Maroc ». Toute la page 4 est consacrée à « couper court à toute action malveillante de l'eurodéputé Charles Tannock, du groupe ECR, connu pour ses positions pro-Polisario, désigné par le sous-comité droits de l'homme au PE pour rédiger ledit document en 2013 ».

Quelques-unes des actions du plan : Organisation de « séminaires sur la régionalisation avancée du Maroc... échanges sur la situation des droits de l'homme » dont les libellés se terminent par : « en particulier dans nos provinces du sud ». C'est bien l'obsession du Palais!

« Stages de formation au profit de parlementaires marocain au P.E, visites d'étude au Maroc du Groupe d'Amitié UE-Maroc au PE ; création d'un groupe d'amitié Maroc/UE au sein du parlement marocain ; capitaliser sur la présence de nos parlementaires dans les réunions du Conseil de l'Europe, de l'OTAN, de l'OSCE, de l'UPM, de l'APM, (...) en tissant des liens avec les députés européens membres de ces instances ». Page 5 l'ambassadeur compte sur « le tissu associatif marocain dans les pays européens ». Dans la partie « Mise en contact entre partis politiques », page 6, il ne doute pas du soutien de la classe politique marocaine « Les formations politiques de gauche (USFP et PPS°) pourraient contribuer dans ce sens »

Il est prévu page 7 « La création d'une agence de lobbying qui contribuera au renforcement de l'influence du Maroc dans les instances de l'UE, en particulier au PE. » Nous y voilà ! Nul doute qu'elle a été dotée de moyens humains et financiers.



## Le Parlement européen s'inquiète de la liberté de la presse au Maroc

Cela ne s'était pas produit depuis 25 ans (et pour cause !). À une très large majorité, le Parlement européen a voté le 19 janvier 2023 un texte non contraignant dénonçant le sort réservé aux journalistes emprisonnés, Omar Radi, notamment, et appelant Rabat à respecter la liberté d'expression et la liberté des médias. Une résolution d'urgence rarissime exhortant à la libération provisoire de Omar Radi, Souleiman Raïssouni ainsi que Taoufik Bouachrine. La résolution dénonce d'autre part l'utilisation du logiciel d'espionnage Pegasus par Rabat.

Le Maroc qui est au 135ème rang mondial sur 180 dans le classement de la liberté de la presse de RSF, se plaint de ce qu'il appelle « *le harcèlement contre le royaume* ».

C'est donc à tout petits pas que les parlementaires ont abordé ce qui émerge dans la sphère médiatique : les atteintes aux droits de l'homme avec le bâillonnement de toute presse critique à l'égard du pouvoir. On n'en est pas encore à parler des attaques contre les militants des organisations de droits de l'homme, des syndicalistes ou de ce qui se passe au Sahara occidental où eut lieu, le 20 janvier dernier, la 294ème expulsion d'un « suspect de sympathie pour la cause

sahraouie », le finlandais Teemu Matinpuro qui venait visiter un ami de longue date.

Le Maroc a toutefois réagi à cette nouvelle attitude de l'assemblée européenne. Le Parlement, réuni en urgence (chambre des représentants et chambre des conseillers), a fait bloc à l'unanimité derrière le Palais en dénonçant les « critiques fallacieuses » des eurodéputés. Les coulisses du Palais laissent fuiter l'habituel chantage à l'immigration utilisé en 2021 à Ceuta et Melilla ou l'arrêt de la coopération anti-terroriste avec l'Europe.

### Le Makhzen, un habitué des coups tordus

Pour qui connaît les pratiques du Makhzen à discréditer ses opposants, celles et ceux qui ne courbent pas l'échine ou qui ne tressent pas des louanges au bon roi..., c'est avec attention que l'on suivra le verdict du procès qui s'est ouvert le 17 janvier devant le tribunal de Paris.

Comparaissaient les journalistes Catherine Graciet et Éric Laurent, soupçonnés de chantage et d'extorsion de fonds.

Ces journalistes chevronnés sont les auteurs du livre *Le roi prédateur* paru en 2012, qui décrit un souverain allié de la France, devenu « *premier banquier du Maroc, premier assureur, premier agriculteur* ». Un pays mis sous la coupe en règle de son roi.

En 2015 ils s'apprêtaient à publier un nouveau livre sur la monarchie marocaine, annoncé comme « explosif ». Dans la mesure où près de 300 pages mettaient en causes les pratiques du palais, ils décident de donner la parole au Makhzen. Eric Laurent demande audience et rencontre une première fois Icham Naciri, avocat du roi qui, d'après Catherine Graciet, leur propose 3 millions d'euros contre la non-parution du livre. Lors de la quatrième rencontre avec l'émissaire du roi dans un palace parisien où une transaction financière est finalement établie et signée pour 2 millions d'euros, un acompte de 40 000 euros chacun leur est remis. Le palais ayant déposé plainte à l'issue de la première rencontre, la police française s'est mise en embuscade et a procédé à l'enregistrement de l'échange à l'issue duquel les journalistes ont été interpellés. Sans renier leur signature, ils affirment que la proposition est venue du Maroc. Les avocats du roi eux, affirment qu'il s'agissait d'un chantage. Parmi eux, Éric Dupont-Moretti, actuel garde des sceaux, qui en son temps avait activé l'emballage médiatique de l'affaire, traitant les journalistes de « *racketteurs* ».

Le parquet a requis un an de prison avec sursis et une amende de 15000 euros pour les deux journalistes. Verdict en mars 2023.



### Disparition d'Adolfo Kaminsky

Le combattant de l'ombre, soutien combien précieux aux luttes des peuples pour leur émancipation est décédé à 97 ans. C'est dans Paris occupé qu'il entre dans la Résistance pour fabriquer des faux papiers et faux documents, il a 17 ans. Après la libération de la France il entame une vie de militant internationaliste à l'éthique

chevillée au corps. Cet homme méticuleux n'a jamais utilisé son talent dans un intérêt personnel. « Sauver des vies » c'est son obsession. Il a évité d'innombrables arrestations des griffes du colonialisme en Algérie, les régimes fascistes d'Espagne, du Portugal, de Grèce et d'Amérique latine. Sa fille Sarah, auteure de *Adolpho Kaminsky, une vie de faussaire*, édité par Calmann Lévy, nous permet de découvrir ce que fut cette « *vie de plongée au cœur d'une histoire de clandestinité, d'engagement, de traque et de peur* ».

## ECHOS D'AFRIQUE

### TUNISIE

#### 2ème tour et 2ème camouflet pour le président aux pleins pouvoirs

La participation au 1er tour des élections législatives qui s'est tenu le 17 décembre a mobilisé 8,8 % des 9 millions d'électeurs, réévalué ensuite à 11%. A l'issue de ce scrutin, 23 parlementaires ont été élus (20 hommes et 3 femmes) sur 154 sièges que compte le Parlement. L'absence de candidats dans 7 circonscriptions électorales à l'étranger, conduira à des élections partielles ultérieures. A l'appel de la fédération des transports de l'UGTT une grève a été menée dans les secteurs terrestre, aérien et maritime les 25 et 26 janvier, alors que se tenaient des négociations. Après 13 heures de discussions les représentants du gouvernement ont refusé de signer le procès-verbal de la réunion. Un gouvernement qui reste sourd à la colère des agents qui posent des revendications salariales

mais aussi l'amélioration des conditions de travail, en particulier la sécurité. Les syndicalistes réclament l'application des conventions conclues avec le ministère il y a 2 ans !

Le secteur des transports, secteur stratégique pour un Etat, est dans le collimateur du FMI qui a mis ses conditions à l'obtention d'un prêt de 1,9 milliard :

- Privatisation d'entreprises publiques,
- Levée graduelle des subventions sur les denrées de première nécessité,
- Baisse de la masse salariale dans la fonction publique.

Le 2ème tour a eu lieu le 29 janvier. Trois heures avant la clôture du scrutin, le président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections annonçait que le taux de participation s'élevait à 7,73%. Les partis politiques ont considéré qu'il s'agit d'un "échec" des mesures d'exception instaurées par le président Kaïs Saïed et ils ont

### ALGERIE

La Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (Laddh) fut bien avisée de suivre l'information sur les réseaux sociaux. Elle a ainsi appris sa dissolution par le tribunal administratif d'Alger qui a statué le 29 juin dernier.

L'organisation n'a pas été convoquée à la séance et donc en situation de répondre aux accusations dont s'est plaint le ministère de l'intérieur le 4 mai 2022.

Cette décision d'une grande opacité, prise dans l'urgence, s'ajoute à d'autres atteintes à la liberté d'expression et d'association : la mise sous scellés de Radio M et la condamnation à 6 mois de prison de son fondateur le journaliste Ihsane El Kadi, la disparition des journaux *Liberté et Le Matin*, la dissolution de l'association Rassemblement Action Jeunesse (RAJ) et les poursuites judiciaires envers les militants du Mouvement Démocratique et Social

(MDS) et du Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD) ainsi que de manifestants du hirak.



**Siège de l'association Santé Sidi El Houari à Oran mis sous scellés.**  
Cette Ecole à la citoyenneté, créée il y a 30 ans a pour but de répondre aux problèmes socio-économiques des jeunes déscolarisés en situation de vulnérabilité par l'insertion professionnelle combinée à la valorisation du patrimoine matériel et immatériel local



## SENEGAL

Les journalistes africains se sont mobilisés pour la libération de leur collègue, Pape Alé Niang, journaliste, et patron du site Dakar Matin qui ne ménage pas ses critiques à l'égard du pouvoir. Il a été arrêté le 6 novembre puis de nouveau le 20 décembre. Pour protester contre son emprisonnement arbitraire il a observé une grève de la faim qui fut préjudiciable à sa santé. A l'appel de RSF, 78 journalistes africains, dont de grandes figures de la presse du continent, se sont mobilisés pour sa libération. Cette entrave à la liberté de la presse, reconnue par la Constitution, a également soulevé l'indignation de la société civile.

Ce mouvement a conduit à ce que Pape Alé Niang soit mis en la liberté provisoire le 10 janvier. Comme lors de sa première arrestation il aura l'obligation de se rendre chaque semaine au commissariat ou à la gendarmerie, avec interdiction de quitter le territoire, ou encore de s'exprimer sur le dossier, motif pour lequel le juge l'avait renvoyé en prison en décembre.

Mais les charges qui pèsent contre lui ne sont pas annulées. Le journaliste reste poursuivi pour « *divulgaration de documents militaires de nature à nuire à la défense nationale* » et « *diffusion de fausses nouvelles* ».

## CAMEROUN

### Meurtre de Martinez Zogo, journaliste d'investigation

Le 22 janvier 2023 à Soa, banlieue de Yaoundé, son corps a été retrouvé affreusement torturé.

Martinez Zogo animait l'émission radiophonique populaire *Embouteillages*, diffusée quotidiennement. Dans son émission, il discutait régulièrement d'affaires de corruption, accusant parfois nommément des personnes connues. Dans les semaines qui ont précédé son assassinat, Zogo a parlé à la radio de son travail d'enquête sur des affaires de détournement de fonds au sein d'institutions publiques, et a déclaré qu'il nommerait les personnes impliquées. Human Rights Watch (HRW) a pu voir une copie d'une note que Zogo aurait soumis aux autorités judiciaires avant sa mort, et dans laquelle il demandait une enquête sur la corruption d'une personnalité de premier plan. Dans les jours précédant son meurtre, il avait parlé à l'antenne des menaces qu'il recevait. Des voisins avaient

aperçu des hommes devant son domicile plusieurs nuits de suite avant son enlèvement. Le 18 janvier, la femme de Zogo a découvert que les freins de sa voiture avaient été trafiqués.

Pour Henriette Ekwe Ebongo Prix international du courage 2011, « *il y a une volonté d'humiliation certaine : on l'a déshabillé, on a trouvé ses chaussures et ses vêtements épars. On a voulu l'humilier de la manière la plus barbare, dans son intimité la plus secrète. C'est un message d'intimidation, c'est de la terreur, c'est-à-dire que celui qui ose encore s'engager dans une presse d'investigation ou de dénonciation des puissants sait à quoi il s'expose. C'est voulu.* » Elle a été victime elle-même de menaces, comme « *en 2008 j'ai été menacée d'exécution. Je suis allée me réfugier dans une poubelle dans la rue, très tard, au moment où le tueur était censé venir me chercher. (...) Il est même arrivé que les forces de la sûreté me convoquent avec des armes sur la table pour me dire qu'à tout moment, ils peuvent me tuer. Ils étaient en uniforme. L'impunité est totale, c'est-à-dire*

*que les enquêtes se perdent quelque part dans un marais. On en parle plus* »

HRW rapporte qu'en janvier 2020, l'ancienne femme d'un responsable du gouvernement a accusé Zogo de diffamation. Les autorités ont ouvert une enquête criminelle et l'ont arrêté. Il a passé deux mois en détention provisoire, a été reconnu coupable et condamné à deux mois de prison en mars 2020.

« *Le meurtre de Martinez Zogo ne doit pas être balayé sous le tapis* », a déclaré Lewis Mudge directeur pour l'Afrique centrale à HRW. « *Les autorités camerounaises devraient se montrer à la hauteur des paroles du gouvernement, protéger activement les journalistes qui risquent leur vie pour faire leur travail, et demander des comptes aux assassins de Zogo – et à tous ceux qui intimident les professionnels des médias.* » Il estime que les autorités camerounaises devraient mener une enquête efficace et transparente. Le Syndicat national des journalistes du Cameroun (SNJC) a dénoncé « des conséquences

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>qui restreignent encore plus la liberté et la sécurité dans notre pays » et a déclaré : « Où sont la liberté de presse, la liberté d'opinion et la liberté d'expression au Cameroun quand exercer dans un média fait encourir désormais un risque mortel ? » Les organisations de la société civile ont vivement condamné la mort de Zogo et ont demandé le soutien de la communauté internationale afin que justice soit rendue.</p> <p>HRW rappelle les précédentes exactions sur des journalistes au</p> | <p>Cameroun :</p> <p>En août 2019, <b>Samuel Wazizi</b>, un journaliste anglophone travaillant pour une chaîne privée, Chillen Muzik and TV, a été arrêté à Buea, dans la région du Sud-Ouest. Wazizi couvrait le conflit dans les régions anglophones ainsi que des affaires de corruption. Début juin 2020, les autorités ont annoncé que Wazizi était mort en détention à une date indéterminée. Wazizi n'avait pas été revu par les membres de sa famille ou par son avocat depuis son arrestation. Il était accusé d'avoir tenu des propos critiques à</p> | <p>l'antenne sur les autorités et leur gestion de la crise anglophone.</p> <p><b>Ahmed Abba</b>, un journaliste RFI, a été arrêté en juillet 2015 après avoir documenté les activités du groupe armé Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord du pays. Il a été détenu au secret pendant trois mois et torturé avant d'être finalement condamné à 10 ans de prison en vertu des lois antiterroristes, au motif qu'il n'avait pas signalé des actes de terrorisme aux autorités. Sa peine a ensuite été réduite et il a été libéré en décembre 2017.</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## ETHIOPIE

### Quelle fiabilité pour l'accord passé entre les Tigréens et le gouvernement central?

Cet accord a tout de la précarité, car si l'armement lourd a été rendu, toutes les armes légères sont encore dans les mains des miliciens. Il faut savoir que dans cet Etat fédéral qu'est l'Ethiopie, seul le gouvernement central est censé avoir un système de défense qu'il doit utiliser à protéger tout le pays. Les tigréens qui ont gouverné le pays durant 27 ans s'étaient équipés d'armements lourds et légers ainsi que des munitions qu'ils ont emportés dans leur région quand ils ont été évincés du pouvoir. Ce qui leur a permis d'arriver à 200 km de la capitale quand ils se sont rebellés contre le gouvernement. Ce sont les Tigréens qui ont mis en place le fédéralisme ethnique même s'ils dominaient

complètement le système et qui ont ethnicisé les régions avec toutes les conséquences qui en découlent pour la vie politique et sociale. La région où vivent les Afar est stratégique, elle se trouve sur la route qui mène à Djibouti, le débouché sur la mer pour l'Ethiopie et pour le Tigré.

Outre la guerre entre la région Tigré et les troupes fédérales, les Tigréens ont déclenché une autre guerre contre la région Afar notamment des zones 2 et 4 qui ont détruit plusieurs localités et a fait 350 000 déplacées, avec des massacres des civils Afar des viols des femmes et des abattages du bétail.

C'est pour défendre leur territoire et leur famille, que pour la première fois les femmes Afar ont pris les armes. Les fondamentalistes religieux, ont fustigé ces combattantes qu'ils ont accusés de vouloir suivre les hommes.

## DJIBOUTI

### Omar Guelleh, dictateur menteur et sans parole

Suite du revers militaire de l'armée djiboutienne.

Les 6 soldats prisonniers du FRUD ont été remis au gouvernement éthiopien engagé dans une médiation en vue d'un échange avec des civils et des militants du FRUD emprisonnés. Après les avoir réceptionnés O.Guelleh (qui avait prétendu que le FRUD les avait égorgés) en a mis 2 en prison... puis il a refusé la contrepartie des libérations convenues, (voir La Lettre de l'Afaspa de novembre). Pire ! il a demandé à l'Ethiopie d'arrêter une liste de démocrates djiboutiens en exil s'ils venaient

séjourner dans le pays, dont la militante Aïcha Dabalé qui ne cesse de dénoncer les viols des femmes Afar par les militaires djiboutiens. Le Dr Abiy Premier Ministre Ethiopien a refusé cette demande infâme et a renouvelé la demande de libération des prisonniers politiques djiboutiens.

La situation économique d Djibouti est désastreuse du fait de l'accaparement des ressources du pays par le clan Guelleh. Le remboursement de la dette à la Chine a été suspendu. L'endettement est de 1,4 milliard (45% du PIB). C'est le second pays contraint à le faire après la Zambie.

## SAHARA OCCIDENTAL

### Le 16ème Congrès du Front Populaire de Libération de Saguia El Hamra et Rio de Oro (POLISARIO)

s'est tenu du 13 au 23 janvier 2023 dans la Wilaya de Dakhla, sous le slogan *Développer la lutte, en finir avec l'occupation pour rétablir la souveraineté*. Il a réuni des militants de l'Armée populaire de libération, des campements des réfugiés, des territoires occupés et de la communauté sahraouie à l'étranger. De nombreuses délégations internationales de différents continents étaient invitées, illustrant l'ampleur du soutien dont bénéficie la juste cause du peuple sahraoui.



Dix jours de débat pour évoquer « les défis imminents et les perspectives et tâches futures de la lutte de libération nationale. » Un programme d'action national a été adopté *« visant à mobiliser les moyens humains et matériels en vue de réaliser les objectifs du peuple sahraoui pour l'Indépendance et la liberté »*. Avec pour priorité *« des plans et des méthodes permettant à l'Armée populaire de libération sahraouie d'opérer la transformation requise sur le champ de bataille »*. Le Congrès a appelé à développer la résistance populaire et condamné *« la politique brutale de répression et d'intimidation exercée par l'État occupant dont la recrudescence sans précédent ne se limite pas au pillage effréné des richesses et des ressources Sahraouies, mais jusqu'à la confiscation des terres dans le cadre d'une politique de colonisation systématique »*.

Le communiqué final fustige la politique d'abdication de l'Espagne invitée à *« s'investir pour réparer l'injustice, mettant fin à l'épreuve tragique du peuple sahraoui dont est responsable l'Etat espagnol, et contribuant ainsi au parachèvement de la décolonisation du Sahara occidental »*. De même l'Union européenne qui concourt à la poursuite du conflit, en signant des *« accords illégaux, permettant le pillage et*

*l'exploitation des ressources naturelles du territoire, encourageant des investissements dans le territoire occupé. (...) Des aides généreuses dont se sert le Maroc pour asseoir sa politique d'occupation, alimentent son intransigeance et sa provocation contre ses voisins, voire vis-à-vis de ses partenaires européens »*.

Le Congrès s'est étonné que l'UE, fasse obstacle aux décisions de la justice européenne, se rendant ainsi *« complice de l'Etat occupant, qui recourt à tous les moyens, dont la corruption, la drogue, le chantage et l'espionnage pour débiliter la politique des institutions européennes et s'ingérer davantage dans leurs affaires. »* Le Congrès a exprimé son soutien inconditionnel à la décision de reprise de la lutte armée, qui constitue désormais le cadre politique et opérationnel pour traiter le processus de paix et *« l'application du plan de règlement de l'OUA-ONU de 1991, qui demeure l'unique accord conclu entre les deux parties et l'ONU »*. Le Congrès a réitéré avec insistance sa demande à l'ONU et ses institutions d'assumer leurs responsabilités et engagement à décoloniser le Sahara occidental conformément aux objectifs et principes de la Charte de l'ONU et des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Quarante délégués du territoire occupé ont participé à ce congrès, une partie est rentrée au pays le 22 janvier. A l'escale de Casablanca ils n'ont pas rencontré de problème. De même pour ceux qui ont ensuite voyagé par Agadir. Mais comme il était à craindre pour celles et ceux débarqués à El Aaiun, ils ont été traités "comme il se doit" en situation coloniale.

Après avoir fait évacuer l'aéroport, les forces de répression marocaines se sont acharnées d'abord sur les sept femmes qu'ils ont tabassées, insultées, humiliées. Dans une vidéo postée El Waara raconte *"J'ai été spécialement ciblée par les forces d'occupation qui m'ont amenée à part et ont commencé à m'insulter et me traiter de sale traîtresse. Ils répétaient qu'ils vont me rééduquer pour tout ce que j'ai fait à Boujdour. Ils demandaient sur Sultana Khaya bien qu'elle n'était pas avec nous. Ils nous ont torturés et fait pareil avec Mariem Dembar et Sidi Mohamed Daddach. Je demande à la communauté internationale d'intervenir promptement pour nous protéger de actes des*



*forces d'occupation."* Après avoir fait sortir les femmes, les tortionnaires se sont «occupés» des hommes.

Plusieurs délégués du territoire occupé ne sont pas encore rentrés au Sahara occidental occupé.

Certains font une escale à Las Palmas. D'autres sont pour quelques jours en famille dans les campements de la RASD en Algérie.

L'Afaspa et les Amis de la RASD ont alerté la presse à ce sujet et demandé aux autorités françaises d'intervenir auprès de celles du Maroc pour que cesse ces harcèlements et brutalités à l'égard de militant.es pacifiques qui ne font que réclamer leur droit à l'autodétermination.

### La justice coloniale à l'œuvre



Hmetou El Kaouri, journaliste à Smara-news au territoire occupé a été condamné à 20 ans de prison le 18 janvier 2023. Il était associé au procès, fabriqué de toute pièce, de deux autres journalistes sahraouis en mars 2018. Tous trois étaient inculpées de « *perturbation du trafic, d'attaque de biens publics, de groupement armé et de tentative de meurtre* ».

Cette dernière accusation a été effacée du dossier de ses deux collègues qui furent condamnés à 6 mois d'emprisonnement ferme et 18 mois avec sursis. Lu, à l'époque, avait échappé à la police. Le 7 septembre 2022 quand Hmetou El Kaouri se rend au poste de police pour renouveler sa carte d'identité il est arrêté et déféré à la justice. Pour lui l'accusation fallacieuse de tentative de meurtre est maintenue avec les autres accusations. Le 23 novembre 2022, il est condamné à 10 ans de prison en première instance et à 20 en appel. Le Comité pour la défense des droits de l'homme de Smara a publié une déclaration dans laquelle il dénonce les accusations forgées de toutes pièces, la sentence, injuste venue couronner un simulacre de procès et la politique coloniale qui s'attaque aux défenseurs sahraouis des droits de l'homme et aux journalistes.

### Vacances interdites au Sahara occidental occupé

Lei 20 janvier, Teemu Martonpuro, directeur du Comité finlandais pour la paix, qui séjournait à Las Palmas aux Îles Canaries s'apprêtait à rendre une visite de trois jours à un ami de sa famille résidant à El Ayoun sans aucune intention cachée. C'était sans compter sur les autorités marocaines qui l'ont déclaré persona non grata avant-même de lui avoir demandé son programme. Il n'a pu sortir de l'avion et fut obligé de poursuivre le vol vers Casablanca. Son passeport lui a été confisqué il n'a donc pas pu quitter l'aéroport et fut contraint à passer deux nuits à l'hôtel de transit avant de repartir en Finlande.

### BURKINA FASO

#### Des groupes de femmes kidnappées par les djihadistes

Dans le nord du pays, dans la région d'Arbinda, entre 50 et 80 femmes de trois villages, parties rechercher de l'eau et cueillir des fruits et des plantes, ont été enlevées par des groupes armés les 12 et 13 janvier. Certaines portaient leurs bébés.

La zone est un terrain d'action des djihadistes du Jnim, (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans), lié à Al-

Qaïda. La branche sahélienne du groupe État islamique y mène parfois des attaques. Ces groupes armés ont fait le blocus de la région d'Arbinda qui n'est plus ravitaillée régulièrement, d'où la nécessité d'aller chercher la nourriture en brousse. Les VDP vont organiser l'accompagnement « *On l'analyse vraiment comme un instrument de guerre, au même titre que les attaques directes contre les civils ou la pose d'engins explosifs. Ça peut aussi être de l'intimidation,*

indique la chercheuse suisse Flore Berger, spécialiste du Sahel au sein de l'ONG *Global Initiative*, interrogée par *La Croix*. *Dans d'autres cas où des femmes sont enlevées, on leur dit qu'elles doivent retourner dans leur village avec un message pour leur mari disant qu'ils arrêtent de se battre. Un autre motif est la collecte d'information : parfois, on demande des informations aux femmes enlevées dont le mari s'est enrôlé dans les Volontaires pour la défense de la patrie. Il y a enfin des*

*enlèvements en vue de mariage forcés avec des combattants du Jnim. »*

Une semaine plus tard 62 femmes et leurs 4 bébés ont été retrouvées et libérées par l'armée dans la région voisine de Tougouri.

### **A propos du retrait de la force Sabre**

Déployée au Sahel en 2009, la force Sabre est rattachée au Commandement des Opérations Spéciales (COS), placé sous l'autorité directe du Chef de l'Etat (Le Parlement n'a pas son mot à dire sur ces interventions militaires extérieures). Cette unité opérationnelle interarmées, cantonnée dans la périphérie de Ouagadougou, composée de 400 militaires, constitue le déploiement le plus important de Forces Spéciales (FS) hors de l'Hexagone, en nombre et en longévité.

Mise en place sans statut officiel sous Blaise Compaoré, sa présence n'a été formalisée qu'en 2018 sous Roch Marc Christian Kaboré. D'après l'accord qui lie la France et le Burkina Faso, cette force n'a pas pour vocation de participer aux côtés des forces militaires du pays hôte dans la lutte contre le terrorisme. Les interventions connues de la discrète Sabre sont : au Niger en 2012 à Niamey, quand des ressortissants français furent enlevés dans un restaurant et en 2013 pour appuyer l'armée nigérienne quand la mine d'Aréva (Niger) fut visée par une attaque djihadiste. Sabre a collaboré avec les autorités burkinabé en 2016 à

Ouagadougou pour libérer les otages et neutraliser les terroristes quand l'hôtel Splendide et le Capuccino ont été attaqués. *«Mais, au-delà de cela, les Burkinabè estiment qu'ils n'ont pas vu de valeur ajoutée à la présence française»* indique Seidik Abba, journaliste et spécialiste du Sahel. Pour son confrère Serge Oulon Attiana, journaliste au bimensuel L'Événement *«Malgré une diminution de la présence terroriste dans les environs de Ouaga, ce qui importe pour la population c'est la lutte effective contre les terroristes dans le pays. Toute troupe étrangère qui ne peut pas aider le Burkina Faso à se libérer du terrorisme n'a pas lieu de rester ici.»* D'autant que la France refuse de financer l'armement des VDP (Volontaires pour la Défense de la Patrie), ces supplétifs civils destinés à seconder l'armée dans la lutte anti-terroriste dont la campagne de recrutement a été lancée en octobre 2022. Ces VDP reçoivent pour l'instant une formation civique et militaire de 14 jours avant d'être armés et dotés de moyens de communication. Ils paient un lourd tribut dans les attaques des djihadistes.



Chacune des parties peut demander la suspension de l'accord si elle ne s'y retrouve plus, et ce dans le délai d'un mois, sans que cela nuise aux

relations entre les Etats. C'est différent de ce qui s'est passé au Mali où la situation est tendue. Affirmer que le retrait de Sabre est équivalent à ce qui s'est passé au Mali avec Barkhane *«est un raccourci sur les événements. En réalité sur le terrain depuis plus de 10 ans, les gens, les syndicats, les défenseurs des droits de l'homme réclament le départ des militaires étrangers, bien avant la dégradation des relations»* précise Serge Oulon Attiana.

Quelles répercussions sur le terrain? «Pas grand-chose», expliquent les intervenants du *Débat africain* d'Alain Foca sur RFI. Sabre n'a aucun impact sur la situation sécuritaire au Burkina Faso. « Dans ma région impactée par les attaques on n'a pas vu de soldats étrangers intervenir contre le terrorisme, seulement des colonnes entières de chars de conteneurs traverser la région en provenance de Ouagadougou en allant vers Dori puis on ne sait où... » explique Dicko Ousmane Amirou, l'Emir du royaume Liptako, président du Conseil régional de la chefferie coutumière et traditionnelle du Sahel.

Après l'arrivée de la troupe française les djihadistes ont continué à progresser sur le territoire où ils font la loi dans 40% ou plus du pays.

Le mouvement anti occidental où la France est visée, est le résultat de différents facteurs : la difficulté à remporter des victoires sur les djihadistes, s'ajoute à la lourdeur historique de plusieurs siècles : traite négrière, colonisation,



assassinat de la Révolution de 1983, dictature de Blaise Compaoré conduisant aux coups d'Etats successifs, dans un contexte de sécheresse et d'épidémies, des services publics en désuétude et conséquences sociales des

violences terroristes... Les médias occidentaux agitent le chiffon rouge là où il y a effervescence populaire en Afrique. «Il faut se méfier d'une lecture extérieure qui a tendance à infantiliser les burkinabé qui ne seraient pas

capables de penser par eux-mêmes pour se déterminer. Il peut y avoir du mimétisme entre manifestation d'un pays à l'autre.» Le journaliste estime qu'il n'y a pas d'élément qui permette de dire qu'il y a une pression russe.

## HISTOIRE

### Sylvanus Olympio premier président du Togo



Sylvanus Olympio fut un des chefs d'Etat à la solide formation universitaire. Né dans une famille aisée, c'est en Angleterre qu'il obtient un diplôme en économie politique, avant de suivre un cursus en droit international en France puis en Autriche. Il accède ainsi à des postes de direction en entreprise au Ghana, au Nigéria et au Togo où il devient Président de l'assemblée territoriale 1946. Mais l'administration coloniale s'en méfie et le remplace en 1952 par un homme *plus loyal*. Olympio est privé de ses droits civiques. Aux élections législatives de 1958, les Togolais votent massivement pour les indépendantistes du Comité de l'unité Togolaise (CUT) qui remporte 33 sièges sur 46. L'assemblée de la République autonome du Togo amnistie Sylvanus Olympio et le nomme Premier ministre. Il se rend à Paris pour s'entretenir avec De Gaulle d'un processus d'indépendance du Togo.

Ce n'est pas du goût du général qui propose une indépendance immédiate en lui présentant une facture de 800 millions de CFA pour les dépenses de la tutelle durant la colonisation dont avait hérité la France en 1918. Olympio qui ne veut pas d'une indépendance endettée, repousse l'échéance de 2 ans pour régler ce racket colonialiste.

Olympio était de ceux qui affirmaient la nécessité de mettre fin au néo-colonialisme. Il travaillait à la rédaction de la Charte qui allait conduire à l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Son grand projet était la création d'une banque centrale togolaise et la sortie de la zone Franc. A ce propos son ministre de l'Economie et des Finances, devait se rendre à Paris le 14 janvier 1963 pour contresigner les nouveaux accords. Ce voyage n'a pas eu lieu, le président du Togo ayant été assassiné la veille. Le Togo est resté dans la zone Franc. Après l'assassinat, la famille a transféré clandestinement le corps de Sylvanus Olympio, à Agoué, une localité béninoise située sur la côte juste à la frontière. Un lieu qui ne doit rien au hasard : c'est là que les ancêtres de Sylvanus Olympio, venus du Brésil, se sont

installés au XIXe siècle. Aujourd'hui la famille continue de s'opposer au rapatriement de sa dépouille du fait que le clan Eyadema ne s'est jamais excusé de ce lâche assassinat, condition indispensable pour que le premier président togolais repose dans son pays. Entre dictatures togolaises et *Secret-défense* français, la vérité sur les événements de cette nuit tragique, n'a jamais été établie, ni le rôle des commanditaires. Le 12 janvier 1963 vers 23h, quand les militaires putschistes font irruption, le président Olympio s'enfuit et saute le mur de l'ambassade des USA. « *Il se cache dans une Buick, rapporte Adovi Michel Goeh Akué, professeur émérite des universités publiques du Togo. L'ambassadeur des États-Unis, saisi par son gardien, aurait appelé l'ambassadeur de France. Selon les témoignages, ce dernier a prévenu les putschistes et c'est eux qui sont arrivés au petit matin, pour le sortir et pour le canarder* ». À l'époque, le sergent Eyadema s'est vanté devant des journalistes d'avoir tué lui-même Olympio. Devenu président de la République par un coup d'Etat militaire en 1967, il reviendra sur ses déclarations en 1992.

## CULTURE

### GHADA AMER dans tous ses états

Les différents modes d'expression plastique de l'artiste franco-égyptienne, depuis ses débuts jusqu'à ses créations les plus récentes sont réunis à Marseille au Mucem, au Frac et à la chapelle de la Vieille Charité du 2 décembre 2022 au 26 avril 2023.



Son œuvre est une longue réflexion sur l'image de la femme dans les cultures orientale et

occidentale. *Mon objectif est que chaque femme puisse vivre sans tabou. Et qu'on lui reconnaisse le droit de «jouir» librement de son corps. Quand je montre des femmes dans leurs tâches ménagères ou dans leurs plaisirs intimes, j'avoue que ce n'est pas très bien accueilli dans mon pays. Je sais d'ailleurs que je ne pourrai jamais exposer mon travail dans un endroit public en Egypte*

Ghada se sert de la peinture et de la sculpture pour dénoncer les modèles conventionnels liés au féminin. Nostalgiques, ironiques et critiques, ses œuvres racontent l'intimité des mères, des femmes au foyer, des épouses, des prostituées... écrit France Berlioz dans le portrait de l'artiste du livre de l'AFASPA *Femmes d'Afrique, bâtisseuses d'avenir* paru en 2010 aux Editions Tirésias.

### Exposition photos et collages

#### Les années Funky

Les 70's en noir et blanc, les collages de

#### Francklin Mbungu

les tirages d'époque de Malick Sidibé

Swing, Funk et Rumba

à la Galerie Art-Z du 14 Janvier au 17 Février

du mercredi au samedi 14 h > 19 h )

27 rue Keller à Paris



### RHODE MADOUMBOU EXPOSE



La sculptrice et peintre Rhode Makoumbou, née en 1976 à Brazaville au Congo. Ses œuvres mettent en valeur les activités sociales des femmes. La variété de ses toiles s'illustre dans un style nettement africain (à partir de l'art statuaire traditionnel), mais également influencé par les courants de l'art réaliste, expressionniste et cubiste. Depuis 2002, elle a créé de nombreuses sculptures en matière composée (sciure et colle à bois sur une

structure métallique) représentant les métiers des villages qui tendent à disparaître. Certaines ont plus de trois mètres de haut ! Elle se considère un peu comme une artiste archiviste de la mémoire sociale et culturelle de l'Afrique et du Congo en particulier. Elle s'exprime souvent dans ses interviews sur le respect des notions idéologiques de l'identité et de la diversité culturelle. Elle a toujours accordé une grande importance à la question du sens dans l'art et du rapport entre l'artiste et son public.

(Extraits de l'article d'Africultures)

**Exposition du 16 janvier au 10 mars 2023**

Centre Social d'Education Populaire. à

Méricourt (Pas-de-Calais)

Le mardi 28 février à 17h 30' projection du film

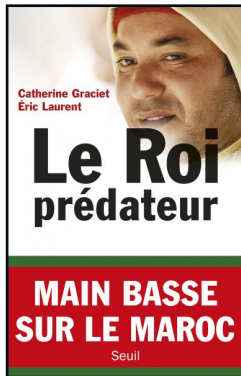
« Rhode Makoumbou,

une artiste au pays des grandes femmes »

et vernissage. Info : 03 21 74 65 40

## LITTÉRATURE

### **Le Roi prédateur** de Eric Laurent & Catherine Graciet



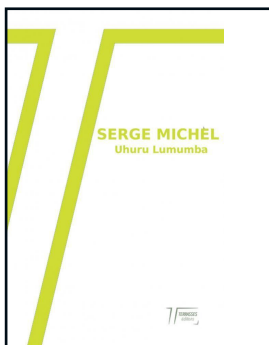
Une minutieuse enquête de terrain, un examen fouillé des dossiers sensibles, de nombreuses rencontres avec les principaux témoins de cette royale prédation, voici ce système, et les hommes qui en tirent les ficelles, pour la première fois mis au jour. Voici comment le souverain d'un des régimes

désormais les plus menacés par la vague démocratique dans les pays arabes a transformé ses sujets en clients, l'Etat en machine à subventionner les intérêts de la famille royale, et la France en complice d'un désastre politique et moral auquel contribue, à son corps défendant, le contribuable français.

Mohammed VI joue un rôle dominant dans l'agro-alimentaire, l'immobilier, la grande distribution, l'énergie et les télécom. La fortune personnelle du souverain a quintuplé depuis son accession au trône, et le magazine Forbes le classe désormais parmi les personnalités les plus riches du monde. Si l'absolutisme royal selon Hassan II visait à assurer la pérennité de la monarchie, la structure de gouvernement mise en place par son fils est tout entière tendue vers l'accaparement privé.

Paru le 1/03/2012- 224 pages - 8.10 € TTC

### **UHURU Lumumba** de Serge Michel



Avec la réédition de Uhuru Lumumba, les éditions Terrasses continuent d'explorer les déplacements politiques à la croisée d'engagements

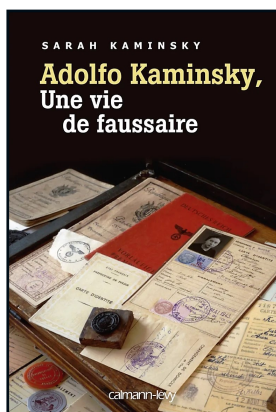
révolutionnaires internationalistes et des luttes anti-impérialistes. Ce livre retrace la collaboration de Serge Michel au sein de l'équipe de Patrice Lumumba au Congo.

Journaliste militant impliqué dans la lutte pour l'indépendance du peuple algérien, il est nommé représentant du GPRA au Congo et attaché de presse du leader congolais. Sept semaines plus tard, il quitte le Congo recherché par Mobutu, juste avant que Lumumba ne soit assassiné.

Uhuru Lumumba est le journal de ces sept semaines tout autant qu'un hommage à la lutte pour détruire les maîtres.

290 pages 12,50€

### **Adolfo Kaminsky, une vie de faussaire** de Sarah Kaminsky



« Rester éveillé. Le plus longtemps possible. Lutter contre le sommeil. Le calcul est simple. En une heure, je fabrique trente faux papiers. Si je dors une

heure, trente personnes mourront... »

Quand, à 17 ans, Adolfo Kaminsky devient l'expert en faux papiers de la Résistance à Paris, il ne sait pas encore qu'il est pris dans un engrenage infernal, dans une course contre la montre, contre la mort, où chaque minute a la valeur d'une vie. Durant trente ans, il exécutera ce méticuleux travail de faussaire pour de nombreuses causes, mais jamais pour son propre intérêt.

En arrière-plan du récit de sa vie se dessine le spectre d'un siècle où s'affrontent sans merci pouvoirs politiques, haines raciales, idéologies et luttes des peuples pour leur liberté et la dignité humaine.

Edition Calmann-Lévy 17,45€•

Liveredepoque 8,70€■